

Un artisan ou patron de PME se suicide Un artisan ou patron de PME se suicide tous les deux jours en moyenne...*



Confrontés, au moment du dépôt de bilan à une grande culpabilité, au déshonneur, ils ont aussi le sentiment d'abandonner leurs salariés qu'ils connaissent bien.

*Ce dispositif d'Aide Psychologique aux **E**ntrepreneurs en **S**ouffrance **A**igüe (APESA) naît en 2013 grâce à la mobilisation du greffier du tribunal de commerce de Saintes (Charente-Maritime), Marc Binnié, et d'un psychologue clinicien charentais, Jean-Luc Douillard. Ce dispositif a été créé pour venir en aide aux chefs d'entreprise en détresse, confrontés au dépôt de bilan, en détectant au plus tôt le risque suicidaire.*

Les personnels de justice qui sont là pour organiser la procédure collective de l'entreprise sont chargés de la détection du risque. Ils sont aussi épaulés par les conseils des entrepreneurs (experts-comptables, avocats, syndicats professionnels, chambres consulaires). Ce maillage permet de déclencher un suivi rapide et personnalisé pour éviter le pire.

***Plus de 1400** chefs d'entreprise ont eu recours à l'APESA, depuis sa création. En Sarthe ce sont déjà, 30 entrepreneurs pris en charge par l'APESA 72.*

*Aujourd'hui, 40 tribunaux de commerce dont celui du Mans, **APESA 72**, utilisent ce dispositif, qui se développe dans 44 autres tribunaux.*

**source Observatoire de la Santé des Dirigeants de PME*





www.apesa-france.com

APESA : « 5 lettres qui m'ont sauvé la vie »*

*source les ECHOS du 13 septembre 2016

« On ne parle jamais de la souffrance des chefs d'entreprise, déclare Marc Binné. Nous avons voulu combler ce manque. »

Apesa, le dispositif de soutien psychologique aux patrons en risque de suicide a déjà sauvé des dizaines de vies, en majorité des hommes d'une cinquantaine d'années, des pères de famille...

« Aujourd'hui, la fonction de dirigeant est devenue un facteur de risque suicidaire, souligne Jean-Luc Douillard. C'est très nouveau. Notre identité professionnelle a pris une part énorme dans nos vies. Ajoutez à cela une situation économique difficile et la perte d'autres liens sociaux... »



La presse se fait l'écho de ce problème qui impacte la vie des entreprises, des familles et l'économie en général.

Les sentinelles

À la fin 2017, APESA 72 a formé 85 « sentinelles » parmi les juges et auxiliaires de justice, les experts-comptables, les avocats, les huissiers, les commissaires-priseurs et toutes les personnes dont la fonction les amène à côtoyer le chef d'entreprise en difficulté. Les sessions de formation des « sentinelles » durent 3 heures et sont financées par l'APESA 72. Elles rentrent en ligne de compte pour les obligations annuelles de formation de certaines professions.

Ces « sentinelles » ont pour mission de détecter les chefs d'entreprises en souffrance psychologique et de lancer une alerte.

La « sentinelle », après avoir recueilli l'accord du dirigeant, remplit une fiche d'alerte et l'envoie à une plate-forme téléphonique d'assistance santé, partenaire d'APESA : Ressources Mutuelles Assistance. Le psychologue contacte le dirigeant dans les 4 heures de la réception de l'alerte.



« La psychologue d'Apesa m'a appris à discerner l'important de l'essentiel. »

Si l'appel téléphonique détecte un état de crise suicidaire, le relais est passé aux psychologues de terrain.

*Apesa 72 offre
jusqu'à cinq consultations psychologiques.*

Le coût de la procédure pour la prise en charge d'un entrepreneur est estimé à 400 euros.

400 euros pour potentiellement sauver une vie



o **Financement :**

Pour relayer l'action d'APESA sur la Sarthe et assurer l'assistance aux chefs d'entreprises locaux, APESA 72 a besoin de récolter des fonds. Merci d'avance pour votre contribution, ou votre adhésion.

Les cotisations et dons à APESA 72 sont éligibles aux déductions fiscales pour les organisations d'intérêt général.

o **Bureau de l'APESA 72 pour 2018 :**

Sylvie Casenave-Péré

Présidente

Michel Crepin

Vice-Président

Jean-Claude Briant

Trésorier

Dominique Hubert

Secrétaire

Victor Geneste

Secrétaire Adjoint

Michel Pichon

Jean-Pierre Poirier
Hervé Rouvre



Contact APESA 72 :

Tribunal de Commerce
1 avenue Pierre Mendès-France - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 14 18 50 - mail : contact@apesa72.fr
Association enregistrée sous le numéro W723009256 - Siret n° 823 432 109 00010